

COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE
PROGRAMME 794
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

OPÉRATIONS DE MAÎTRISE
DE LA DEMANDE
D'ÉLECTRICITÉ, DE
PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ PAR DES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES OU DE
PRODUCTION DE
PROXIMITÉ DANS LES
ZONES NON
INTERCONNECTÉES



PROGRAMME 794
**Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de
production d'électricité par des énergies renouvelables
ou de production de proximité dans les zones non
interconnectées**

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Bilan stratégique

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Laurent MICHEL

Directeur général de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 794 : Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Le programme 794 est la traduction financière du soutien apporté par le compte d'affectation spéciale intitulé « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale » (CAS FACE) à des actions ponctuelles sur le réseau de distribution d'électricité, menées au titre du huitième alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif premier de ce programme est le financement d'unités de production décentralisées d'électricité notamment dans les départements et régions d'outre-mer. Ce programme permet aussi de favoriser la production d'électricité *via* les énergies renouvelables, en évitant des extensions trop coûteuses du réseau de distribution.

Par ailleurs, ce programme permet également d'encourager, en dehors des départements et régions d'outre-mer diverses actions dont le bien-fondé fait l'objet d'un examen au cas par cas : installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables au bénéfice de sites isolés ; actions de maîtrise de l'énergie permettant de différer, voire d'éviter une solution classique d'extension ou de renforcement des réseaux.

Le programme spécial enfin a été doté à partir de 2021 d'un sous-programme relatif à la transition énergétique et d'un sous-programme relatif au développement de solutions innovantes permettant une gestion plus efficace du réseau électrique.

Le montant des aides du programme est arrêté annuellement par le ministre chargé de l'énergie, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, après avis du Conseil à l'électrification rurale composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des gestionnaires de réseaux de distribution (essentiellement Enedis) et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et le ministre ordonnateur disposant des crédits de ce programme).

Les aides sont attribuées au cas par cas, par décision du ministre chargé de l'énergie, conformément aux dispositions du nouveau décret n° 2020-1561 du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale et de l'arrêté du 13 avril 2021.

Au cours de l'exercice 2021, le programme spécial a connu un niveau de sous-exécution élevé, le plan de relance en cours sur des thématiques proches ayant capté l'attention des AODE.

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Présentation des crédits et des dépenses fiscales | Programme n° 794

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021		
02 – Sites isolés	1 000 000 -1 547	1 000 000 -1 547	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 570 983	3 000 000 570 983	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 31 832	500 000 31 832	500 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0 0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0 0	0
07 – Transition énergétique	1 000 000	1 000 000 0	1 000 000
08 – Appel à projets innovants	1 000 000	1 000 000 0	1 000 000
Total des AE prévues en LFI	6 500 000	6 500 000	6 500 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+18 597 812	+18 597 812	
Total des AE ouvertes	25 097 812	25 097 812	
Total des AE consommées	601 268	601 268	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021		
02 – Sites isolés	1 000 000 427 361	1 000 000 427 361	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 2 025 598	3 000 000 2 025 598	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 93 303	500 000 93 303	500 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0 0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0 0	0
07 – Transition énergétique	1 000 000	1 000 000 0	1 000 000
08 – Appel à projets innovants	1 000 000	1 000 000 0	1 000 000
Total des CP prévus en LFI	6 500 000	6 500 000	6 500 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	<i>Prévision LFI 2021</i>		
	Consommation 2021		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+22 374 173	+22 374 173	
Total des CP ouverts	28 874 173	28 874 173	
Total des CP consommés	2 546 262	2 546 262	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i>		
	Consommation 2020		
02 – Sites isolés	1 000 000 -308 881	1 000 000	1 000 000 -308 881
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 3 554 050	3 000 000	3 000 000 3 554 050
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	800 000 -405 055	800 000	800 000 -405 055
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0
07 – Transition énergétique		0	0
08 – Appel à projets innovants		0	0
Total des AE prévues en LFI	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Total des AE consommées	2 840 114		2 840 114

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i>		
	Consommation 2020		
02 – Sites isolés	1 000 000 192 173	1 000 000	1 000 000 192 173
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 372 725	3 000 000	3 000 000 372 725
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	800 000 99 084	800 000	800 000 99 084
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0
07 – Transition énergétique		0	0

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Présentation des crédits et des dépenses fiscales | Programme n° 794

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
			0
08 – Appel à projets innovants		0	0
			0
Total des CP prévus en LFI	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Total des CP consommés	663 982		663 982

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 6 – Dépenses d'intervention	2 840 114	6 500 000	601 268	663 982	6 500 000	2 546 262
Transferts aux collectivités territoriales	2 840 114	1 000 000	601 268	663 982	1 000 000	2 546 262
Transferts aux autres collectivités	0	5 500 000	0	0	5 500 000	0
Total hors FdC et AdP		6 500 000			6 500 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+18 597 812			+22 374 173	
Total*	2 840 114	25 097 812	601 268	663 982	28 874 173	2 546 262

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

■ ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/02/2021		18 597 812		22 374 173				
Total		18 597 812		22 374 173				

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		18 597 812		22 374 173				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Sites isolés		1 000 000 -1 547	1 000 000 -1 547		1 000 000 427 361	1 000 000 427 361
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		3 000 000 570 983	3 000 000 570 983		3 000 000 2 025 598	3 000 000 2 025 598
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		500 000 31 832	500 000 31 832		500 000 93 303	500 000 93 303
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0
07 – Transition énergétique		1 000 000	1 000 000 0		1 000 000	1 000 000 0
08 – Appel à projets innovants		1 000 000	1 000 000 0		1 000 000	1 000 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	0	6 500 000	6 500 000	0	6 500 000	6 500 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+18 597 812	+18 597 812		+22 374 173	+22 374 173
Total des crédits ouverts	0	25 097 812	25 097 812	0	28 874 173	28 874 173
Total des crédits consommés	0	601 268	601 268	0	2 546 262	2 546 262
Crédits ouverts - crédits consommés		+24 496 544	+24 496 544		+26 327 911	+26 327 911

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	6 500 000	6 500 000	0	6 500 000	6 500 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	6 500 000	6 500 000	0	6 500 000	6 500 000

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 25 097 812	CP ouverts en 2021 * (P1) 28 874 173
AE engagées en 2021 (E2) 601 268	CP consommés en 2021 (P2) 2 546 262
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 2 520 940
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 24 496 544	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 25 322

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 6 512 216				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 6 512 216	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 2 520 940	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 3 991 276
AE engagées en 2021 (E2) 601 268	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 25 322	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 575 947
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 4 567 223
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 2 521 389
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 2 045 834

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

**Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production
d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité
dans les zones non interconnectées**

Justification au premier euro | Programme n° 794

Le montant estimé de 2,5 M€ de CP 2022 qui serviront à couvrir des engagements de 2021 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

- 0,4 M€ sur l'action Sites isolés,
- 1,7 M€ sur l'action Installations de proximité en zone non interconnectée,
- 0,4 M€ sur l'action Maîtrise de la demande d'énergie.

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

02 – Sites isolés

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Sites isolés		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
		-1 547	-1 547		427 361	427 361

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 110 310 €.

L'action « Sites isolés » a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables lorsque ces opérations sont justifiées économiquement, en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

L'aide est attribuée après une comparaison technico-économique entre une solution de raccordement classique et une solution autonome de production d'énergie.

L'aide porte sur le coût de l'investissement initial, comprenant les équipements nécessaires à son fonctionnement. Dans le cas où le fonctionnement correct de l'installation rendrait nécessaire une adaptation des équipements électriques du bénéficiaire, l'aide peut porter à la fois sur le coût de l'installation et sur le surcoût engendré par les modifications de ces équipements.

Le bénéficiaire de l'installation verse au gestionnaire du réseau de distribution qui assure son exploitation et sa maintenance un paiement forfaitaire déterminé en fonction de la quantité d'énergie délivrée par celle-ci. Ce versement est indépendant de la participation éventuelle au coût de l'investissement initial que l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité est fondée à lui demander.

La justification économique de chaque opération de production décentralisée envisagée est appréciée à partir des éléments fournis au moyen d'un dossier-type, qui inclut notamment un plan de financement du projet, un devis détaillé des travaux, un engagement de prise en concession de l'installation par le gestionnaire du réseau de distribution concerné, un engagement du propriétaire des lieux sur les conditions d'installation des équipements et un engagement du bénéficiaire de l'électricité produite sur les conditions de fonctionnement et de participation aux frais de l'installation. En outre, l'autorité organisatrice doit justifier le chiffrage de la solution filaire qu'elle compare à la solution non filaire.

La très forte sous-exécution est liée au plan de relance qui a mobilisé les AODE sur des thématiques proches.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 000 000	-1 547	1 000 000	427 361
Transferts aux collectivités territoriales		-1 547		427 361

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Justification au premier euro | Programme n° 794

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux autres collectivités	1 000 000		1 000 000	
Total	1 000 000	-1 547	1 000 000	427 361

ACTION

03 – Installations de proximité en zone non interconnectée

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		3 000 000 570 983	3 000 000 570 983		3 000 000 2 025 598	3 000 000 2 025 598

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 620 896€.

Cette action a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production à partir d'installations de proximité en zone non interconnectée, lorsque ces opérations sont justifiées économiquement en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

Les installations concernées ne doivent pas dépasser le seuil de puissance fixé par le décret n°2004-46 du 6 janvier 2004 fixant le seuil mentionné à l'article L.2224-33 du code général des collectivités territoriales (1 mégawatt en France métropolitaine et 2 mégawatts en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon).

Le montant engagé en AE correspond principalement aux dossiers réunionnais et à trois dossiers martiniquais. Le retard pris dans l'électrification du cirque de Mafate sur l'île de la Réunion tient principalement à des difficultés dans le montage administratif des dossiers.

Sur le sujet particulier de l'électrification du Cirque de Mafate à la Réunion, 620 896 € ont été engagés et 973 719 € ont été payés. La consommation est inférieure aux prévisions initiales. Toutefois une régularisation de la situation administrative des habitations concernés par le raccordement ainsi qu'une avancée notable des dossiers techniques devraient entraîner une accélération du rythme des opérations en 2022.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 000 000	570 983	3 000 000	2 025 598
Transferts aux collectivités territoriales		570 983		2 025 598
Transferts aux autres collectivités	3 000 000		3 000 000	

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Justification au premier euro

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Total	3 000 000	570 983	3 000 000	2 025 598

ACTION

04 – Maîtrise de la demande d'énergie

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		500 000	500 000		500 000	500 000
		31 832	31 832		93 303	93 303

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 41 590 €.

Le sous-programme finance principalement des opérations qui visent à reporter le renforcement d'un réseau existant.

Les crédits de l'action ne peuvent être mobilisés pour financer des études générales réalisées dans le but de rechercher des gisements potentiels d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie ou pour financer la mise en place par les autorités organisatrices de la distribution d'électricité de structures chargées de détecter les possibilités offertes sur le territoire relevant de leur compétence. En revanche, les études préalables aux opérations concrètes sont prises en compte dans le financement de ces opérations.

La participation des autorités organisatrices de la distribution d'électricité au financement d'actions de maîtrise de la demande d'énergie en aval du compteur sur des installations ou équipements appartenant à des particuliers doit préalablement faire l'objet d'une convention passée avec ces derniers.

L'intérêt économique est apprécié opération par opération ou sur l'ensemble des opérations proposées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. L'intérêt économique de chaque action est apprécié au moyen d'une fiche synthétique établissant une comparaison détaillée entre le coût actualisé de l'opération classique de renforcement évitée ou différée et celui de la solution alternative envisagée.

La très forte sous-exécution est liée au plan de relance qui a mobilisé les AODE sur des thématiques proches.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	500 000	31 832	500 000	93 303
Transferts aux collectivités territoriales		31 832		93 303
Transferts aux autres collectivités	500 000		500 000	

**Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production
d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité
dans les zones non interconnectées**

Justification au premier euro | Programme n° 794

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Total	500 000	31 832	500 000	93 303

ACTION

05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

ACTION

06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Programme n° 794 | Justification au premier euro

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

ACTION

07 – Transition énergétique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
07 – Transition énergétique		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 000 000		1 000 000	
Transferts aux autres collectivités	1 000 000		1 000 000	
Total	1 000 000		1 000 000	

ACTION

08 – Appel à projets innovants

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
08 – Appel à projets innovants		1 000 000	1 000 000 0		1 000 000	1 000 000 0

Le sous-programme a été créé en 2021. Il n'a pas connu d'engagement. Il a été concurrencé par le plan de relance de l'Etat qui porte sur une thématique analogue.

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Justification au premier euro | Programme n° 794

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 000 000		1 000 000	
Transferts aux collectivités territoriales	1 000 000		1 000 000	
Total	1 000 000		1 000 000	